

Étudiant étranger

Voici l'information nécessaire afin d'effectuer votre demande d'admission auprès de notre établissement d'enseignement. Vous êtes priés de lire attentivement ce document.

Tous ces documents (remis tous ensemble et non un à la fois) sont requis pour que nous acceptions un étudiant étranger :

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) **valide pour la formation professionnelle**
- Permis d'études **valide pour la formation professionnelle**
- Permis de travail – COOP Programme de stage
- Passeport valide
- Certificat de naissance
- Preuve d'assurance médicale
- Preuve de scolarité attestant la réussite des préalables exigés

De plus, l'école doit s'assurer de votre capacité à comprendre et à vous exprimer dans la langue française, la langue d'enseignement (niveau 6 en francisation exigé).

Faire votre demande d'admission

Tout d'abord, vous (ou la personne que vous aidez) devez faire votre demande d'admission en ligne sur le site www.srafp.com, ou www.inforoutefpt.org, ou via notre site internet au www.emsom.ca.

Particularité importante

Pour des raisons administratives et de sécurité, il n'est pas possible aux étudiants internationaux de faire une demande d'admission pour notre programme en **mécanique d'ascenseur**.

CODE PERMANENT

Afin de compléter votre demande, vous aurez besoin d'entrer un code permanent. Pour créer ce code qui vous servira temporairement jusqu'à ce que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) vous en attribue un officiellement, vous pourrez procéder de la façon suivante :

- ✓ **Premièrement**, entrez les trois (3)* premières lettres de votre nom de famille
****Si votre nom de famille ne contient que 2 lettres, entrez ces deux lettres et ajoutez la lettre X.***
- ✓ **Deuxièmement**, entrez la première lettre de votre prénom.
- ✓ **Troisièmement**, entrez votre date de naissance (jour*, mois**, les deux derniers chiffres de l'année).

Si vous êtes né(e) à partir de l'an 2000, situation en exemple 1

*Vous devez ajouter **62** à votre jour de naissance. Par exemple, pour le 5 avril 2000, il faut indiquer **670400**.*

Si vous êtes de sexe féminin, situation en exemple 2

*Vous devez ajouter **50** au chiffre désignant le mois. Par exemple, pour le 5 avril 1975, il vous faut indiquer **055475**.*

Si vous êtes née à partir de l'an 2000 et que vous êtes de sexe féminin, situation en exemple 3

*Vous devez ajouter **62** à votre jour de naissance et ajouter **50** au mois de naissance. Par exemple, pour le 5 avril 2001, il vous faut indiquer **675401**.*

Si vous êtes de sexe masculin, situation en exemple 4

*Par exemple, pour le 5 avril 1975, il vous faut indiquer **050475**.*

- ✓ **Finalemment**, entrez **99** comme dernier chiffre.

LI, Xia (exemples)

1-LIXX67040099
2-LIXX05547599
3-LIXX67540199
4-LIXX05047599

Lettres d'inscription

Après avoir complété votre demande d'admission en ligne et dans le but de nous signifier votre statut d'étudiant étranger, vous devez envoyer un courriel au secrétariat via cette adresse : emsom@csgm.qc.ca.

Le service d'admission appliquera la politique de la commission scolaire de Montréal qui est d'exiger des frais de 250 \$, en devises canadiennes, **non remboursables**, pour le traitement administratif des dossiers d'étudiants internationaux.

Si vous êtes à l'extérieur du Québec, il sera possible d'effectuer votre paiement par virement bancaire. Si vous êtes dans la région de Montréal, il est souhaitable de vous présenter à l'EMSOM afin d'acquitter ces frais.

Virement bancaire dans le compte de l'école

Caisse Centrale Desjardins
1, Complexe Desjardins, Bureau 2822
Montréal (Québec) Canada H5B 1B3

Swift : CCDQ CAMM

Transit : 815-98000

Numéro de compte de l'école : MFI 0678581 0815CAD2

Veillez prévoir **15 jours** si le paiement se fait par virement.

De plus, lors de cette transaction, il est important de spécifier le **NOM DE L'ÉTUDIANT.**

Si vous êtes près de l'école ou si une personne que vous autorisez peut se présenter à l'école durant les heures d'ouverture, vous pourrez acquitter ces frais selon les modes de paiement suivants :

- Carte de crédit (Visa ou MasterCard)
- Chèque visé ou certifié
- Mandat poste
- Interac (carte débit)

Lettres d'inscription

Suite à la confirmation de cette transaction, il nous fera plaisir de vous fournir une **lettre d'inscription détaillée** qui vous permettra d'effectuer vos démarches afin d'obtenir les documents requis. Le coût associé à votre formation sera précisé sur cette lettre qui vous sera envoyée par courriel. Nous vous fournirons cette lettre dans les dix jours ouvrables suivant votre paiement.

Coûts pour l'année scolaire 2017-2018

Tous les programmes totalisent 1800 heures de formation

Bijouterie & Joaillerie (DEP 5085) : 20 200,04 \$ (11,22 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 19 531,22 \$ (10,85 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Arpentage et topographie (DEP 5238) : 22 500,77 \$ (12,50 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 21 806,37 \$ (12,11 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Dessin de bâtiment (DEP 5250) : 18 253,92 \$ (10,14 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 17 610,48 \$ (9,78 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Électromécanique de systèmes automatisés (DEP 5281) : 24 026,87 \$ (13,35 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 23 332,47 \$ (12,96 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Dessin industriel (DEP 5525) : 18 551,92 \$ (10,31 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 17 908,48 \$ (9,95 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Mécanique industrielle (DEP 5260) : 22 530,04 \$ (12,52 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 21 861,22 \$ (12,15 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Double DEP (électromécanique et mécanique industrielle) : 28 973,33 \$ (12,88 \$/heure) pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 28 123,46 \$ (12,50 \$/heure) pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Paiement

Vous aurez à défrayer les coûts de votre formation en quatre versements égaux. **Le premier versement doit être fait avant le début de la formation, et par la suite, à tous les quatre mois (prévoir 15 jours ouvrables si le paiement se fait par virement).** À ce montant, s'ajouteront des frais de services complémentaires et de matériels scolaires pour un coût variant entre 353,05 \$ et 1043,56 \$.

Paiement pour un citoyen français

Selon le règlement 14 du Bloc 2 du guide pour les droits de scolarité du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une entente est signée entre le Québec et la France afin d'exempter les citoyens français des droits de scolarité.

Toutefois, vous devez vous acquitter des frais pour le traitement administratif de votre dossier au coût de 250 \$, non remboursables. Des frais de services complémentaires et de matériels scolaires sont également à prévoir pour un coût variant entre 353,05 \$ et 1043,46 \$.

Preuve de scolarité attestant la réussite des préalables exigés

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a produit un document permettant aux écoles de faire une analyse des documents scolaires provenant de différents pays. La réglementation et les documents exigés sont les mêmes que pour faire une demande d'évaluation comparative.

Ce document d'analyse n'est pas exhaustif, mais permet d'accepter plusieurs documents scolaires sans avoir recours à l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.

Il est obligatoire de présenter à l'école les originaux de tous vos diplômes et relevés de notes dans la langue d'enseignement, ainsi que les traductions officielles si les documents originaux ne sont ni en français ni en anglais. Ils doivent être présentés au plus tard avant le premier jour de classe.

Lorsque vous aurez rassemblé tous vos documents, la conseillère de l'EMSOM procédera à cette analyse. Toutefois, il est possible qu'elle vous demande de remplir un document pour approfondir cette évaluation, ou qu'elle soit dans l'obligation, malgré tout, de vous demander une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Vous pouvez faire une demande d'évaluation comparative en consultant le site <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/depot-demande/index.html>. Le délai de traitement des demandes est variable.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être au Québec afin de présenter votre demande. Vous pouvez le faire depuis l'étranger. Assurez-vous de joindre tous les documents requis : paiement des frais exigés, formulaire dûment rempli signé et daté, tous les documents nécessaires à l'analyse de votre demande dans le format exigé. Les frais sont de 116 \$ approximativement.

TRADUCTION ACCEPTÉE PAR LE MIDI

À l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• Traducteur (trice) membre d'un ordre professionnel ou autorisé à agir professionnellement à ce titre• L'établissement ayant délivré le document à faire évaluer• L'ambassade ou le consulat du pays d'émission du document
Au Canada	<ul style="list-style-type: none">• Traducteur(trice) membre de : OTTIAQ, ATIO, STIBC, CTINB• L'ambassade ou le consulat du pays d'émission du document

Notez que les traductions produites **par des interprètes ne sont pas acceptées.**

Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS)

Vous pourriez également devenir admissible au programme de formation de votre choix en réussissant les tests d'équivalence de niveau de scolarité du Québec (TENS) et ainsi obtenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS). L'AENS vous permet d'être admissible à l'ensemble des programmes de notre école.

Il est possible d'effectuer ces tests au Centre Champagnat* de la commission scolaire de Montréal. Vous devrez rencontrer une conseillère qui vérifiera votre admissibilité.

Voici leur site internet : <http://centre-champagnat.csdm.ca/centre>

***Voici les coordonnées du Centre Champagnat Centre de formation générale aux adultes**

5017, rue Saint-Hubert (deux (2) rues à l'Est de la station de métro Laurier)
Montréal (Québec) H2J 2X9
Téléphone : 514-350-8060
Télécopieur : 514-350-8813

Permis de travail – COOP Programme de stage (gratuit) (sauf en mécanique d'ascenseur)

Dans le cadre de votre formation, vous aurez à réaliser un stage pratique obligatoire d'une durée variant entre 60 et 120 heures. Vous devrez fournir un **permis de travail** afin d'effectuer le stage obligatoire. Sans ce stage, vous ne pourrez obtenir votre diplôme d'études professionnelles. Nous l'exigerons donc dès le début de votre formation : <http://www.cic.qc.ca/francais/etudier/travailler-coop.asp>.

Vous devez répondre OUI à la question « le travail fait-il partie intégrante de votre programme d'études ? » lors de la demande de permis d'études en ligne.

Programme d'assurance-accident aux élèves

Afin de remplir les exigences d'immigration et les normes de sécurité durant votre formation au Québec, il est obligatoire de souscrire à une assurance durant votre séjour d'études.

Une **preuve d'assurance médicale** devra donc être présentée lors du dépôt de votre demande d'admission.

Dépôt de votre dossier à l'École des métiers du Sud-Ouest de Montréal

Lorsque votre demande d'admission sera complète, vous pourrez vous présenter en personne au secrétariat de l'école qui est ouvert entre 8 h et 20 h, du lundi au vendredi. Nous ferons des copies certifiées conformes de tous vos documents.

Votre demande d'admission sera alors traitée et une place pourra dès lors vous être attribuée dans un groupe, selon nos capacités d'accueil.

Notez qu'il est possible que le groupe initial pour lequel nous avons traité votre demande soit complet et qu'il nous soit impossible de vous y intégrer. Dans ce cas, nous transférerons votre demande dans le groupe suivant.

Sites Internet suggérés

De plus, nous vous invitons à visiter les sites internet suivants :

www.inforoutefpt.org information scolaire et professionnelle

www.cic.gc.ca, immigration Canada

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, immigration Québec

<http://csdm.ca/formation-professionnelle/services/reconnaissance-des-acquis-et-des-competences/>, reconnaissance des acquis

www.clicfp.qc.ca, informations sur les métiers et la formation professionnelle

www.afe.gouv.qc.ca aide financière aux études

www.toutpoureussir.com, information sur les métiers en formation professionnelle

<http://www.formationeda.com>, éducation aux adultes

www.csdm.qc.ca/sarca, service d'accueil, d'accompagnement et de références de la Commission scolaire de Montréal

www.cra-arc.gc.ca/tx/nnrstdnts/ndvdlstdnts-fra.html, agence du revenu du Canada

Afin d'effectuer votre paiement initial de 250 \$ en devises canadiennes et pour obtenir votre lettre d'inscription, veuillez S.V.P. communiquer avec la secrétaire à l'admission par courriel à l'adresse suivante : emsom@csgm.qc.ca. Nous demeurons dans l'attente de votre suivi.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'École des métiers du Sud-Ouest de Montréal et nous vous souhaitons d'atteindre vos objectifs professionnels.



Caroline Boivin
Conseillère en formation scolaire, bureau du registrariat

2017-12-13